



Appel à cotisation 2025

Tarifs : Individuel 10 € . / Club / Marchand de Cycles = 25€

Pour ceux qui veulent effectuer des dons : Montant libre. Savez-vous que 66% de votre don sont déductibles de votre impôt.

Un don de 120 euros vous revient à euros 40,80 euros. Un don de 60 euros vous revient à 20,40 euros.

Un don De 30 euros vous revient à 10,20 euros.

Pour bénéficier de cet avantage fiscal sur vos revenus 2024, votre don doit être effectué avant le 31 décembre 2025

Individuel (10€)

NOM :

Prénom

Adresse postale

Adresse / Mail :

Téléphone.

Associations/ partenaires / clubs (25€)

Titre : . .

Représentant :

Nom / Prénom :

Adresse / Mail:

Téléphone : . .

**Ce document renseigné est à retourner au trésorier avec le montant de votre cotisation :
(Rayer les mentions inutiles)**

Chèques à l'ordre de *Partageons la Route en Cévennes*

Par Virement : Partageons la route en Cévennes IBAN FR76 1660 7003 2638 0213 6146 928 :

Adresse : Claude ALBINET- 68 Chemin du Viget 30340 Saint-Privat-des-Vieux

Contact : (06 74 13 14 23)

Informations:

<http://www.partageonslarouteencevennes.fr/>

Courriel : prc2@gmx.fr

Rencontre et marquage Bicycode. L'association tient une permanence de 9h00 à 12h00 le dernier mercredi de chaque mois au siège de l'association à l'Office Municipal des sports de la ville d'Alès à Tamaris rue Charles Guizot 30100 Alès.

Contact : 06 26 26 14 30 Courriel / prc2@gmx.fr

Association « Partageons la Route en Cévennes »
Siège social : Office Municipal des Sports de la ville d'Alès
Maisons des sports, Rue Charles Guizot Tamaris30100 ALES

Déclaration en préfecture le 7 mars 2009 N° 841
N° SIRET 527 843 866 00015
Affilier à la Fédération des Usagers de la Bicyclette FUB N° AD00167
<http://www.partageonslarouteencevennes>.